



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 226-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.345

Déposée le : 28.11.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des finances
Classification : Non classifié

Politique nuisible et pique-assiette des villes écolo-socialistes

Dans les centres urbains gouvernés par l'alliance rose-verte se propage une arrogance condescendante et paternaliste envers toutes les personnes qui ont des opinions différentes. Ces centres urbains sont le repère de la gauche caviar qui prend de haut la population rurale et périurbaines et veut lui dicter une façon de vivre et de parler ; une gauche qui moralise et applique l'expression « faites ce que je dis, pas ce que je fais » à outrance.

La gauche urbaine vit dans un autre monde que celui de la population principalement bourgeoise des campagnes et des agglomérations. Elle essaie même d'imposer son idéologie de redistribution des richesses et son mode de vie citadin à toutes et à tous. Parce que ces personnes ont le tram et le bus sur le pas de leur porte, toutes les autres devraient aussi leur faire le plaisir de renoncer à la voiture ou de payer davantage pour pouvoir l'utiliser. Cette gauche caviar gâtée n'a que faire des contraintes qui poussent de nombreuses personnes, notamment une grande partie de la population rurale ou les PME, à posséder leur propre moyen de transport. Le bilan du conflit ville-campagne qui sévit actuellement en Suisse est alarmant. Les centres urbains gouvernés par l'alliance écolo-socialiste profitent massivement, au travers de différents canaux, de transferts financiers de la population rurale et périurbaine ainsi que des entreprises. En parallèles, ils déploient une politique toujours plus radicale et sélective, avec des prescriptions et des interdictions qui limitent considérablement la liberté et la responsabilité individuelle des citoyennes et citoyens.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le fossé entre ville et campagne pourrait-il être réduit par la création d'un demi-canton de l'Oberland ?

2. A quoi ressemble la vérité des coûts et des impôts dans les rapports entre les villes et les communes rurales ?
3. Le Conseil-exécutif peut-il encourager dans le canton de Berne des transferts supplémentaires de certaines unités administratives en raison des salaires élevés en ville et de l'accès difficile sur le plan de la circulation ?

Destinataires

- Grand Conseil